



Objectifs de la formation

Maîtriser les grands principes de la procédure pénale et les étapes de la procédure.

Public

Juristes et accueillants confirmés.

Prérequis

Connaître les droits des victimes et les bases de la procédure pénale

Contenu

- Les grands principes et les étapes de la procédure pénale (prescriptions, enquête, classement sans suite, mesures alternatives aux poursuites, peines, sanctions, contrôle judiciaire)
- Les droits des victimes dans la procédure pénale (perquisitions, contrôles, garde à vue)
- Exercices pratiques : études de dossiers tout au long de la formation.

18 stagiaires maximum

Durée en heures

2 jours = 12 heures

Lieu

Paris

Formation animée par :

Cédric Cabut, procureur de la République adjoint près le tribunal de grande instance d'Évry.

Méthodes et outils pédagogiques

Apports théoriques, études de cas.

Coût

- Adhérents France Victimes et étudiants : 200 €
- Partenaires : 300 €
- Tarif autre public : 500 €

Évaluation

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes
Remise d'une attestation individuelle de formation.